



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2022 de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le jeudi 13 janvier 2022 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Est absente, madame la conseillère Louise Boudrias.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Catherine Marchand, directrice module aménagement du territoire et développement économique, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Michel Déziel, directeur adjoint du Cabinet, Audrey Bureau et Daniel Feeny, attachés politiques, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Martin Beaulieu, Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Josée Bellemare, Jean Boileau, Julie Cardinal, Alyssa Dallaire, Geneviève D'Amours, François Léveillée, Yvan Moreau, Rachel Rivard, Mario St-Pierre et Isabelle Veilleux.

Madame la mairesse fait un mot d'introduction. Elle parle de la gouvernance et du fait que les élus et l'administration forment une équipe pour répondre aux besoins des citoyens. Elle remercie les membres de l'administration pour l'ouverture qu'ils démontrent face aux idées des élus, pour leurs analyses et leurs opinions. Elle souligne l'excellent travail des équipes.

Monsieur Champagne rappelle que c'est madame Kamanyana qui est maintenant la présidente de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité. Il restera un partenaire de cette Commission, mais il invite les citoyens à communiquer avec madame Kamanyana.

RT20220113-P1

BILAN DU PROJET PILOTE DU RÉSEAU BLANC

Présentation par monsieur Mathieu Bélanger.

Ce dernier fait un historique du dossier.

Il présente les résultats du sondage de satisfaction des usagers ainsi que le bilan présenté à la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité (CTDDS).

RECOMMANDATIONS :

Considérant le succès du projet pilote de l'hiver 2019-2020 et son extension pour la période hivernale 2021-2022;

Considérant que, sur la base du sondage mené par Action vélo Outaouais, les membres de la CTDDS ont alors accueilli favorablement la pérennisation du déneigement du corridor du Rapibus;

CP-SUDD-2021-004

Le comité exécutif recommande au conseil d'assurer un financement permanent du déneigement du lien actif du corridor du Rapibus entre la station de la Gappe et l'accès sud du stationnement du Casino (3 km) ainsi que la portion du sentier des Voyageurs, entre la rue Laval et le pont du Portage (0,5 km), incluant les améliorations apportées au cours de l'hiver 2021-2022, grâce à l'enveloppe générale des améliorations de service pour un montant de 110 000 \$.

CP-SUDD-2021-005

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à évaluer de mettre en place des projets pilotes de damage récréatif sur des circuits de réseau de sentiers multifonctionnels en hiver.

CP-SUDD-2021-006

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité à évaluer la prolongation du réseau blanc et à évaluer les opportunités de partenariat avec la CCN.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Mesdames les conseillère Olive Kamanyana et Caroline Murray prennent la parole à titre de présidente et de vice-présidente de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité (CTDDS). Elles soulignent notamment l'importance des déplacements en transport actif.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- La nécessité d'avoir un partenariat avec la CCN pour bonifier l'offre de service;
- Le potentiel de transversalité avec la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire;
- Le principe d'intermodalité et le fait que la STO doit jouer un plus grand rôle en augmentant, par exemple, le nombre d'autobus qui ont des supports à vélo ou en ajoutant des cages de sécurité pour les vélos aux stations d'autobus.

Monsieur le conseiller Steve Moran aurait souhaité que ce plan soit un peu plus ambitieux. Il croit notamment qu'il devrait y avoir un lien entre le corridor du Rapibus et l'école de l'Île. Il souhaite que la CTDDS tienne compte de cette demande.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc soulève le fait que la satisfaction des citoyens de l'est de la Ville est plus bas que dans l'ouest. Il aimerait qu'éventuellement, le sentier de la Lièvre fasse partie des projets pilotes.

Madame la mairesse indique que la politique de déneigement sera révisée pour revoir le déneigement des trottoirs, mais aussi le déneigement des pistes cyclables.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

RT20220113-P2**AMÉLIORATIONS DE SERVICES DU CABINET**

Présentation par madame la mairesse.

RECOMMANDATIONS :**CP-FIN-2021-035**

Le comité exécutif recommande au conseil de pérenniser les fonds « COVID » aux associations d'affaires suivantes :

- L'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer (APICA) : 100 000 \$;
- L'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP) : 100 000 \$;
- L'Association de commerçants Cartier-Gréber (ACCG) : 100 000 \$;
- Le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre (RGABL) : 100 000 \$;
- Vision centre-ville 100 000 \$.

CP-FIN-2021-042

Le comité exécutif recommande au conseil de réviser les protocoles d'entente en 2022 et d'uniformiser la reddition de compte.

CP-FIN-2021-036

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajouter 130 000 \$ pour ID Gatineau pour une ressource en lien avec les associations d'affaires et de mettre à jour le protocole d'entente

CP-FIN-2021-037

Le comité exécutif recommande au conseil municipal :

- de bonifier le cadre de soutien aux associations de quartier d'une somme de 200 000 \$ et de réviser les critères;
- d'uniformiser la reddition de compte.

CP-FIN-2021-038

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de convertir le Fonds de soutien à l'animation et à la revitalisation (FAR) en Fonds Gatineau et d'y ajouter l'aspect hivernal avec une reddition de compte uniformisée et certains critères révisés pour un montant de 120 000 \$ supplémentaire.

CP-FIN-2021-039

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajouter la somme de 1 million de dollars à la STO dans un budget distinct pour mieux développer l'offre en mobilité durable (vélos électriques en libre-service, trottinettes électriques en libre-service, cages à vélo dans les parcs-o-bus, programme d'autopartage et prolongation des heures d'utilisation des passes des élèves du secondaire, basé sur l'entente STO/Centre de services scolaire, intermodalité).

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent entre autres sur les sujets suivants :

- Les élus saluent la bonification des enveloppes de soutien aux associations de quartier et la simplification de la reddition de compte;
- La possibilité que les associations d'affaires viennent au plénier une fois par année pour expliquer leurs réalisations aux élus;
- La possibilité que la STO offre la bonification de services pour la passe-multi aux étudiants qui sont des marcheurs. Cet élément sera discuté avec la STO;
- Le nombre d'association de quartier. Monsieur Yess Gacem répond qu'il y en a 25;
- La nécessité que le processus du Fonds Gatineau soit plus efficace, flexible et simple. Monsieur Gacem indique que le Service des arts, de la culture et des lettres fera une présentation aux élus le FAR;
- L'importance d'avoir une reddition de compte et des indicateurs de performance pour les associations d'affaires;
- Le financement pour l'association d'affaire Vision Centre-Ville;
- La représentativité et la diversité dans les associations de quartier.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est heureux de la bonification du service et de l'ajustement de la quote-part de la STO.

Madame la conseillère Anik Des Marais, appuyée de monsieur le conseiller Daniel Champagne, propose l'amendement suivant à la deuxième puce de la recommandation CP-FIN-2021-037 :

« Uniformiser et simplifier la reddition de compte »

Personne ne demande le vote. L'amendement est adopté.

Madame Des Marais aimerait que les services soient mandatés pour explorer la possibilité d'offrir la gratuité à certains groupes de citoyens pour participer aux grands événements sportifs et culturels de la Ville. Monsieur Gacem indique que dans le pôle du secteur de la Cité, il y a des discussions avec les partenaires et la STO pour permettre l'approche proposée. Monsieur Champagne ajoute que le principe de gratuité pour de grands événements est intéressant, mais qu'il y a un coût lié à ce principe. Madame la mairesse croit que ce sujet pourrait être discuté avec la Commission des loisirs et la Table de concertation des événements.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 10 h 27.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 10 h 45.

RT20220113-P3

PLAN DE RELANCE DU COEUR DU CENTRE-VILLE

Présentation par mesdames Catherine Bellemare et Josée Bellemare.

On présente les projets des chantiers du centre-ville expérientiel (aménagement transitoires et animation quatre saisons) et du pôle culturel (bonification du Sentier culturel).

RECOMMANDATIONS :

CP-CSH-2021-04

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 1 150 000 \$ pour l'année 2022 et 830 000 \$ pour l'année 2023 pour la mise en œuvre du projet « Aménagements transitoires ».

CP-CSH-2021-05

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 485 000 \$ pour l'année 2022, 870 000 \$ pour l'année 2023 et 870 000 \$ pour 2024 pour la mise en œuvre du projet « Animation quatre saisons ».

CP-CSH-2021-06

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 525 000 \$ pour l'année 2022, 625 000 \$ pour l'année 2023 et 725 000 \$ pour 2024 pour la mise en œuvre du projet « bonification du sentier culturel ».

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent entre autres sur les sujets suivants :

- Le parcours qui débute à la Maison du citoyen et qui se termine près de la rue Hanson plutôt que de faire une boucle pour revenir au point de départ. Ce parcours devrait rester au cœur du centre-ville;
- La diffusion et l'importance de s'adapter au milieu de la culture;

- Le fait de retirer 13 millions de dollars de projets au centre-ville ne viendra pas aider à la relance;
- Le centre-ville est une porte d'entrée pour les artistes. En temps de pandémie, le sentier culturel a continué d'offrir des événements et des opportunités pour les artistes. Il faut faire rayonner ce sentier.

Monsieur le conseiller Mike Duggan croit qu'il manque de diversité économique dans le secteur. Il doit y avoir des projets de modernisation du centre-ville pour attirer des touristes, des commerçants et des citoyens. Il souhaite obtenir les données sur les résultats ou les retombées économiques des investissements de la Ville dans le secteur. Madame Bellemare indique que chaque année, des études d'achalandages et des sondages ont été effectués. Ils démontrent une forte croissance. Madame Bellemare transmettra le tout aux élus. Par contre, il n'y a pas d'étude de retombées économiques parce que le budget d'opération n'était pas suffisant pour commander une telle étude.

Madame la mairesse est favorable aux recommandations. Elle relève certains éléments comme celui de la gouvernance du sentier culturel et les limites aux subventions que la Ville peut obtenir parce qu'elle est la porteuse de ces dossiers. Il y aurait lieu d'avoir des partenariats avec des organismes pour aller chercher ces subventions. Le Musée de l'histoire doit nécessairement être un partenaire du sentier culturel ainsi que l'Université Nationale Autonome du Mexique et l'Association des femmes autochtones. Il faut regarder ce plan dans une perspective de relance et l'adapter au contexte de la COVID. Elle ajoute qu'il faut attirer les étudiants de l'UQO pour qu'ils fréquentent davantage le centre-ville.

Monsieur le conseiller Steve Moran indique que le centre-ville est crucial pour éviter l'étalement urbain. Il parle de l'importance d'avoir une vision pour le centre-ville qui porte de nombreuses cicatrices. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit aussi du milieu de vie de citoyens. Il n'y a pas eu de projets majeurs de construction de bâtiments municipaux au centre-ville depuis plusieurs années. Il réfère au chantier numéro trois pour la bonification du sentier culturel. Il souhaite que l'on explique la différence entre « bonification » et « pérennisation ». Il parle notamment du manque de places publiques au centre-ville, du réaménagement de la rue Eddy, du financement des ateliers du ruisseau et de l'importance qu'il y ait une grande bibliothèque au centre-ville. Le centre-ville a perdu l'arène Guertin et il semble n'y avoir aucun plan pour utiliser ce site. Madame Bellemare fait la nuance entre pérennisation et bonification. Monsieur Luc Bard indique qu'il avait été convenu avec le comité exécutif qu'on se consacrait aux trois premiers chantiers pour le budget 2022. Le quatrième chantier (qui inclut plusieurs projets soulevés par monsieur Moran) fera l'objet de discussions dans les prochains mois.

Madame Catherine Marchand ajoute que dans le cadre de l'exercice du bilan du PPU, un plan d'action a été adopté. Plusieurs des éléments soulevés par monsieur Moran y sont traités et font partie de ce plan d'action. Elle suggère de transmettre le bilan et le plan d'action du PPU à l'ensemble des élus.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

RT20220113-P4

CRÉATION D'UN BUREAU DE COORDINATION DU CENTRE-VILLE

Présentation par monsieur Mathieu Bélanger.

Ce dernier explique le contexte de ce projet et expose certains constats.

La proposition de création d'un bureau de coordination est expliquée et monsieur Bélanger en décrit le mandat ainsi que le fonctionnement organisationnel.

RECOMMANDATIONS :

CP-SUDD-2021-007

Le comité exécutif recommande au conseil de créer à court terme un comité de travail avec les partenaires fédéraux.

CP-SUDD-2021-008

Le comité exécutif recommande au conseil de procéder au développement d'un portail centre-ville qui permettra de faciliter l'accès pour les citoyens, les gens d'affaires et les organismes à l'ensemble des informations, services et programmes offerts au centre-ville.

CP-SUDD-2021-009

Le comité exécutif recommande au conseil de procéder à la création du Bureau de coordination du centre-ville et de lui donner un mandat comprenant les quatre éléments suivants :

- Assurer la cohérence de l'ensemble des actions et interventions planifiées et réalisées par les services municipaux au centre-ville;
- Faire connaître les programmes et services offerts au centre-ville par la Ville et ses partenaires, tant pour la population que pour la communauté d'affaires, ainsi que pour les organismes communautaires;
- Soutenir la concertation des parties prenantes associées au développement du centre-ville;
- Coordonner la planification et la réalisation des interventions réalisées dans le cadre de la relance du centre-ville.

CP-SUDD-2021-010

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser la création de trois postes aux fins des opérations du Bureau.

CP-SUDD-2021-011

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser à même le montant affecté du plan de relance du cœur de centre-ville de la réserve COVID, un montant annuel de 315 500 \$ en salaires plus les avantages sociaux, ainsi qu'un montant de 19 000 \$ annuel d'opérations pour les années 2022 à 2025.

CP-SUDD-2021-012

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater l'éventuel bureau du centre-ville et de réserver une somme afin de réactualiser une vision et une marque de commerce pour le centre-ville.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 12 h 05.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 13 h 15.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- L'importance d'un partenariat avec l'UQO, la Défense nationale (manège militaire) et le musée de l'histoire;
- La synergie entre le Bureau de coordination, le Plan de relance du centre-ville et les différents Plans et acteurs qui touchent au centre-ville;
- Le solde budgétaire de la réserve COVID une fois que les montants des recommandations auront été adoptés. Monsieur Mario St-Pierre répond que le solde sera de 19 millions de dollars;
- La reddition de compte du Bureau de coordination.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

Madame Chantal Marcotte ainsi que messieurs Bruno Desautels, Vincent Paquette et Frédéric Vandal se joignent à la rencontre.

RT20220113-P5

SERVICE DE LIVRAISON ET DE RÉPARATION DES BACS ROULANTS

Présentation par madame Chantal Marcotte.

Cette dernière présente les éléments suivants :

- L'évolution de la charge de travail de l'équipe de livraison depuis 2016;
- Le portrait de la situation actuelle;
- Les objectifs de service à atteindre en 2022 et les ressources nécessaires pour y parvenir.

RECOMMANDATIONS :

CP-ENV-2021-036

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir une dépense de 190 837 \$ supplémentaire au budget 2022 afin d'engager les ressources humaines temporaires et d'acheter les équipements nécessaires permettant d'améliorer le service de livraison et de réparation des bacs roulants.

CP-ENV-2021-038

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service de l'environnement à réaliser une analyse quant à la faisabilité de rendre possibles l'obtention et les réparations des bacs roulants dans les écocentres.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent entre autres sur les sujets suivants :

- Il faudra se questionner sur la possibilité de permettre aux citoyens de passer chercher eux-mêmes leurs bacs roulants;
- Les causes possibles de l'augmentation des bris;
- Les raisons expliquant l'analyse qui doit être effectuée pour rendre possibles l'obtention et la réparation des bacs roulants dans les écocentres;
- La solidité des bacs et les fournisseurs qui offrent de tels bacs;
- L'électrification de la flotte de véhicules.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

RT20220113-P6

OPTIMISATION DES ÉCOCENTRES

Présentation par madame Chantal Marcotte.

Cette dernière présente les éléments suivants :

- Le bilan 2021 du plan d'optimisation du réseau d'écocentres;
- L'historique du PGMR 2016-2020;
- Le bilan des mesures et les constats de 2021;
- Les propositions.

RECOMMANDATIONS :**CP-ENV-2021-029**

Le comité exécutif recommande au conseil de maintenir la récupération de la styromousse dans les deux écocentres de la Ville en fonction du budget alloué de 134 400 \$ pour l'année 2022.

CP-ENV-2021-030

Le comité exécutif recommande au conseil de conserver les heures d'ouverture actuelles des écocentres en fonction du budget alloué de 191 000 \$ pour l'année 2022.

CP-ENV-2021-031

Le comité exécutif recommande au conseil de poursuivre le projet pilote pour les écocentres mobiles en fonction du budget alloué de 152 000 \$ pour l'année 2022.

CP-ENV-2021-032

Le comité exécutif recommande au conseil de bonifier le projet pilote pour les écocentres mobiles en ajoutant une journée d'écocentre mobile dans l'Ouest pour un montant de 30 000 \$.

CP-ENV-2021-033

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 507 400 \$ (383 000 \$ net des subventions à recevoir) pour maintenir la récupération de la styromousse, les heures d'ouverture aux écocentres et poursuivre le projet-pilote d'écocentre mobile.

CP-ENV-2021-034

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service de l'environnement à déposer un bilan du projet pilote des écocentres mobiles lors de l'étude du budget 2023.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon fait un bref historique de ce dossier. Il indique que le terrain n'a toujours pas été ciblé et que le dossier est sans cesse retardé. Monsieur André Turgeon confirme que la construction d'un écocentre dans l'Ouest est toujours prioritaire et que le comité exécutif a fréquemment été informé de l'état d'évolution de ce dossier. Monsieur Turgeon fait un bref résumé des étapes qui devaient être franchies et indique les enjeux rencontrés pour l'identification d'un terrain propice à une telle construction. Il indique qu'en 2022, une demande sera faite au comité exécutif concernant le terrain. Il explique par la suite les étapes qui devront être complétées. Le conseil sera informé de l'évolution de ce dossier.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- L'augmentation des heures d'ouverture en été pour l'écocentre de l'Aéroparc;
- La styromousse (les endroits où les citoyens peuvent ou pourraient la déposer, le moment où elle pourrait être récupérée par la Ville, etc.). Monsieur Turgeon mentionne que la Ville est en appel d'offres pour le tri de matières recyclables qui inclut une demande d'option pour la possibilité d'intégrer la styromousse au bac bleu;
- Les citoyens ayant une plaque d'immatriculation professionnelle et qui se rendent avec leur véhicule pour des fins personnelles. Madame Marcotte indique qu'un règlement a été rédigé à ce sujet et qu'il est en cours de validation. Un avis de motion sera déposé au conseil éventuellement;

- Les ressources humaines, le plan triennal des effectifs et les sources de financement;
- Le réemploi, les réductions à la source, etc. Madame Marcotte mentionne qu'une présentation aura lieu sur le PGMR à la fin du mois de janvier 2022;
- L'utilisation des termes « projet pilote » d'écocentre mobile. Un projet pilote sous-entend qu'il y aura une fin alors que ce service a fait ses preuves et qu'il devrait être mis en place de façon récurrente;
- La patrouille environnementale et la sensibilisation faite par l'équipe du PGRM auprès des citoyens;
- Le nombre d'écocentres sur le territoire de la ville;
- L'application Détritrus de la Ville;
- La suggestion qu'il y est un projet pilote dans le centre-ville.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 15h.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 15h15.

RT20220113-P7

GESTION DES ENCOMBRANTS

Présentation par madame Chantal Marcotte.

Cette dernière présente les éléments suivants :

- Le bilan 2021 de la gestion des encombrants;
- La collecte encombrants-réemploi;
- L'apport volontaire des encombrants-déchets aux écocentres;
- Les collectes spéciales à la rue;
- Les encombrants-déchets;
- Les encombrants de bois et articles de métal;
- Les propositions d'optimisation de la gestion des encombrants.

RECOMMANDATIONS :

CP-ENV-2021-025

Mettre en place un projet pilote pour une collecte d'encombrants tous confondus, sur inscription (à la demande).

CP-ENV-2021-026

Maintenir la gratuité d'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et centre de transbordement pour l'année 2022.

CP-ENV-2021-027

Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 537 285 \$ pour financer la collecte de réemploi sur appel, l'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et projet pilote pour une collecte d'encombrants sur inscription.

CP-ENV-2021-028

Mandate le Service de l'environnement de déposer un bilan du projet-pilote lors de l'étude du budget 2023.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Des explications additionnelles sont données sur la recommandation 025. Madame Marcotte explique que cette collecte sera ciblée et orchestrée. Des périodes spécifiques seront communiquées et à l'intérieur de celles-ci, les citoyens pourront faire une demande de collecte;
- La communication entre les organismes et les citoyens pour la collecte des encombrants-réemploi, plus particulièrement l'importance d'aviser les citoyens du moment de cette collecte;
- La possibilité d'appliquer le principe d'utilisateur payeur dans le futur pour la recommandation 026;
- Les encombrants pour les industries et les commerces.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 16 h.

**M^e Geneviève Leduc
Greffière
Service du greffe**